



Docteur Stéphanie HASSLER
Spécialiste en Médecine Nucléaire
Ancien Praticien Spécialiste des CLCC

Docteur Benjamin LEROY-FRESCHINI
Spécialiste en Médecine Nucléaire
Ancien Praticien Spécialiste des CLCC

FICHE D'INFORMATION EXAMEN PET-SCAN (OU TEP-SCANNER)

Votre médecin a demandé un examen PET-scan, afin de détecter une éventuelle maladie ou de mieux évaluer une maladie connue.

Avant votre examen :

Il est nécessaire de lire attentivement cette fiche d'information, la feuille de consignes complémentaires (et les recommandations spécifiques si vous êtes diabétique), qui vous ont été transmises lors de la prise de rendez-vous.

Il est impératif **de respecter les consignes**, sinon il est possible que votre examen ne puisse pas être réalisé ou que les images ne soient pas lisibles.

Trois jours avant votre rendez-vous, vous recevrez un **mail de rappel avec un lien de confirmation sur lequel il faudra cliquer**.

Si votre rendez-vous a été posé moins de 3 jours avant sa date, vous recevrez également un mail de rappel avec un lien de confirmation sur lequel il faudra cliquer.

Si vous ne disposez pas de mail, merci de fournir les coordonnées (mail et téléphone) de votre personne de confiance et/ou d'un proche.

Il est impératif de signaler toute annulation au secrétariat de médecine nucléaire le plus tôt possible, **l'examen PET-scan étant rare, très demandé et coûteux**.

Accès au Pet-scan :

Le Pet-scan est situé **au rez-de-chaussée de la clinique Saint Anne, à côté du centre de radiothérapie. L'entrée** dans le service Pet Scan se fait **directement par l'extérieur.**

Si vous entrez par la rue Philippe Thys, traversez le parking, puis tourner à gauche. **L'entrée du Pet-scan est située à droite sous le porche** entre le bâtiment de la clinique Saint Anne et celui de la néphrologie.

Si vous entrez par la route de la Wantzenau, contournez le bâtiment de la clinique. L'entrée du Pet scan est située à droite sous le porche, entre le bâtiment de la clinique Saint Anne et celui de la néphrologie.

Des places de parking sont à disposition en face de l'entrée du Pet scan.

Le jour de l'examen :

Il est impératif de prévenir de tout retard à l'arrivée au **03 68 71 15 70**, le produit commandé pour votre examen périssant vite.

Vous devez impérativement être **à jeun depuis 4 heures** à l'heure du rendez-vous (seule l'eau est autorisée), et vous présenter avec un **justificatif d'identité** et votre **attestation de sécurité sociale.**

Vous pouvez prendre normalement tous vos médicaments.

Veillez à apporter votre dossier médical si vous l'avez : courriers des médecins, compte-rendus et éventuellement CD d'imagerie de PET-scan, scanner, IRM, scintigraphie...).

Lors de votre accueil, il vous sera demandé de donner votre accord écrit afin que vos données de santé soient collectées dans le cadre de l'examen PETscan, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données dans le cadre de la loi Informatique et Libertés.

Étapes de l'examen :

L'examen dure au total et en moyenne environ 2 heures (de 1 heure pour l'examen des parathyroïdes à 3-4 heures pour l'examen localisé au cerveau).

Injection :

Après votre accueil par la secrétaire du service, vous prendrez place dans un **box d'injection** (ou salle d'injection). Il n'est pas autorisé à la personne accompagnante de rentrer dans le service à partir de l'étape d'injection, sauf particularités médicales.

Le ou la manipulateur(trice) vous posera une voie veineuse périphérique (un petit cathéter) dans une veine du bras, c'est pourquoi il est nécessaire de prévenir le secrétariat de médecine nucléaire dès que possible si vous êtes très difficile à piquer.

Le ou la manipulateur(trice) injectera alors une petite quantité de produit radioactif.

Y a-t-il des effets secondaires ou des contre-indications à l'injection ?

Ce produit radioactif est nécessaire pour réaliser les images. Il n'y a aucun effet lors de l'injection de ce produit, vous ne ressentirez donc rien de particulier.

Il n'y a aucune contre-indication à la réalisation de la TEP (en particulier en cas d'insuffisance rénale ou d'allergie), hormis la grossesse.

S'il existe une possibilité de grossesse, le secrétariat de médecine nucléaire vous transmettra une ordonnance pour réaliser une prise de sang avec test de grossesse, à faire 2 jours avant l'examen.

Attente avant réalisation des images :

Il est nécessaire d'attendre en position assise ou couchée environ 1 heure entre l'injection et la réalisation des images (sauf pour les examens des parathyroïdes et du cerveau avec une attente généralement plus courte). Ce repos se déroule dans le box d'injection. Il est interdit de lire ou de téléphoner, afin de ne pas altérer la qualité des images.

Réalisation des images :

Le ou la manipulateur(trice) vous demandera de **passer aux toilettes** pour vider la vessie, avant de faire les images (sauf pour un examen localisé au cerveau ou aux parathyroïdes).

Vous n'aurez pas besoin de vous déshabiller. Les objets ou pièces métalliques provoquent des « ombres » sur les images, c'est pourquoi nous vous recommandons de ne pas en porter, sinon il faudra retirer les bijoux (sauf alliance ou piercing), clé, montre, ceinture, vêtements avec pièces métalliques.

Vous serez ensuite installé(e) en **position couchée dans la machine d'examen**. Cette machine détecte le rayonnement émis par le produit injecté. Un scanner est systématiquement réalisé en complément afin de mieux interpréter les images.

L'acquisition des images dure moins de 15 minutes, pendant lesquelles il ne faudra pas bouger.

Attente avant le départ :

Vous prendrez ensuite place en salle d'attente.

Un premier contrôle rapide des images sera réalisé par l'équipe soignante, qui vous avertira lorsque vous pourrez partir.

L'examen étant long à interpréter, les résultats seront envoyés directement au médecin demandeur dans un second temps.

Un téléphone est à votre disposition dans cette salle d'attente afin que vous puissiez si besoin rappeler la personne effectuant votre retour à domicile (proche accompagnant, VSL, ambulance). **C'est le médecin demandeur de l'examen qui vous prescrira le bon de transport.**

Le service de médecine nucléaire peut vous remettre un certificat de présence.

Précautions à prendre après l'examen :

Le produit injecté n'entraîne **aucun effet particulier** même plusieurs heures après l'injection. Vous pourrez reprendre normalement vos activités.

Il est recommandé de **boire fréquemment le jour de l'examen**, pour accélérer l'élimination du produit par les urines. Veillez à respecter les règles habituelles d'hygiène lorsque vous vous rendez aux toilettes.

La dose de rayonnements délivrée est faible et correspond approximativement à une ou quelques années d'irradiation naturelle en France. Aucun détriment sur la santé n'a jamais pu être démontré et si un tel risque devait exister, il serait sans commune mesure par rapport au bénéfice attendu pour votre santé du fait de la réalisation de l'examen.

Nous vous recommandons d'éviter les contacts rapprochés et prolongés (trajet en voiture, repas en famille, dormir dans la même chambre...) avec les femmes enceintes et les enfants de moins de 12 ans, pendant environ 10 heures après votre injection.

Si vous allaitez, nous vous recommandons de ne pas allaiter votre bébé pendant environ 10 heures après l'injection. Pendant cette période le lait peut être tiré et gardé, mais il doit être conservé au réfrigérateur ou au congélateur pendant au moins 10 heures, avant de le donner au bébé.